

Programme d'actions sur la sensibilisation à la gestion de proximité des déchets verts à une échelle départementale

Conseil départemental de la Mayenne

39 rue Mazagran

BP 1429

53014 Laval

[Voir le site internet](#)

Delphine Montagu

delphine.montagu@lamayenne.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)

Auteur :

CONTEXTE



La production globale de végétaux en Mayenne a été estimée à environ 100 000 tonnes par an (à partir du nombre de maisons individuelles, de la taille moyenne des terrains et de l'estimation des quantités de déchets verts produits par m²), dont près de 40 000 tonnes sont collectées en déchèterie représentant 1,2 M€ par an d'enjeux financiers. Face à la surcharge des déchèteries et plateformes de compostage et dans une volonté de maîtriser les coûts, le Conseil départemental et les EPCI ont mis en place depuis plusieurs années des actions visant à inciter les mayennais à gérer les végétaux chez eux et les communes à trouver des pratiques alternatives. En effet, les déchets verts de ces dernières représentent 10 % des apports en déchèterie et le surcoût a été estimé à 100 000 €/an.

Ainsi, depuis 2009 le Conseil départemental et les collectivités de la Mayenne sont engagés dans un programme de sensibilisation des citoyens au compostage et au paillage, en partenariat avec un spécialiste du jardinage au naturel et en 2016, des animations autour du mulching ont été développées, en partenariat avec le CPIE et les vendeurs de tondeuses.

Ces actions visant à réduire les déchets verts apportés en déchèterie sont renforcées dans le cadre du Contrat d'Objectif Déchets et Économie Circulaire signé avec l'ADEME en 2016. En effet, l'un des objectifs prioritaires de ce contrat est de faire baisser les quantités de déchets verts apportées en

déchèterie : en 2016, chaque habitant produisait en moyenne 135 kg de déchets verts et la performance de 119 kg/hab/an devra être atteinte en 2018. Pour ce faire, la promotion du jardinage au naturel par le CPIE est l'une des actions phares menées.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

- Réduire les apports de déchets verts en déchèterie par les particuliers et les communes
- Maîtriser les coûts de gestion des déchets
- Créer des outils pour communiquer sur la pratique du jardinage au naturel au niveau départemental afin d'uniformiser le message délivré

Résultats quantitatifs

- 8 600 personnes sensibilisées au jardinage au naturel depuis 2010, dont 1 450 en 2017
- 11 000 vues des vidéos sur le jardinage au naturel

- 40 000 pages visitées par an sur le site « Ecomotivés »
- 45 démonstrations réalisées sur le jardinage au naturel dans le cadre de la convention avec le CPIE
- 30 agents de déchèterie formés aux pratiques de compostage et de paillage

Résultats qualitatifs

- Sensibilisation générale sur le jardinage au naturel, incitant à la diminution de l'usage des produits phytosanitaires
- Réceptivité des mayennais de plus en plus importante aux messages (les mentalités évoluent)

MISE EN OEUVRE

Description de l'action

Création d'outils de communication :

Des outils sont créés au niveau départemental à destination du grand public mais également des collectivités et des entreprises pour promouvoir la réduction des déchets, et notamment des déchets verts. La majorité des outils sont disponibles sur le site internet des « Écomotivés » (<http://www.ecomotives53.fr>) créé par le Conseil départemental pour donner des conseils et astuces, en fonction du public cible, pour réduire les déchets.

• À destination des citoyens :

Des guides du jardinier ont été réalisés avec l'aide d'un spécialiste du jardinage au naturel :

- Guide pratique du jardinier « Compostage paillage »
- Guide pratique du jardinier « Alternatives aux pesticides »
- Guide sur le mulching

Ces guides sont disponibles sur : http://www.ecomotives53.fr/ecomotives-53-citoyens-jardinage-au-naturel_le-guide-du-jardinier.phtml et http://www.ecomotives53.fr/ecomotives-53-citoyens-jardinage-au-naturel_jardiner-sans-se-fatiguer_tonte-mulching.phtml

Ils ont également fait l'objet de campagne d'affichage et ont été distribués via des jardineries, des magasins de motoculture ou de bricolage.

Le Guide « Compostage paillage » comporte notamment une liste spécifique d'essences de pelouse à croissance lente.

Plusieurs vidéos ont également été réalisées pour faire la promotion de techniques de jardinage au naturel :

- Vidéo sur le compostage de proximité (http://www.ecomotives53.fr/ecomotives-53-citoyens-jardinage-au-naturel_enrichir-naturellement-son-jardin_compost.phtml)
- Vidéo sur le paillage (http://www.ecomotives53.fr/ecomotives-53-citoyens-jardinage-au-naturel_enrichir-naturellement-son-jardin_le-paillage.phtml)
- Vidéo sur le mulching (http://www.ecomotives53.fr/ecomotives-53-citoyens-jardinage-au-naturel_jardiner-sans-se-fatiguer_tonte-mulching.phtml)
- Vidéo sur la taille raisonnée des arbustes : (http://www.ecomotives53.fr/ecomotives-53-citoyens-jardinage-au-naturel_jardiner-sans-se-fatiguer_la-taille-raisonnee-des-arbustes.phtml)

Enfin, des annonces radios sont également diffusées 2 semaines par an sur une radio locale (France Bleu Mayenne) sur le compostage, le paillage et le mulching et le Conseil départemental finance la présence d'un animateur prévention et jardinier 2 à 3 fois par an lors d'une émission sur le jardin diffusée sur la page Facebook du Conseil Départemental (<https://www.facebook.com/lamayenne/>)

• À destination des collectivités :

Certains outils ont été créés plus particulièrement pour les communes, notamment ceux tournant autour de la taille raisonnée des arbustes. Cette technique permet de limiter les repousses et de donner un port naturel plus esthétique aux arbustes. Il existe une liste des caractéristiques des arbustes à croissance lente ou forme compacte, établie en collaboration avec un spécialiste : cette liste donne, pour chaque arbuste (une centaine), son utilisation, ses dimensions courantes, son mode de ramification, sa persistance, la nécessité de réaliser des tailles, le type de taille, des observations complémentaires ainsi que des photos. Ces listes sont distribuées aux collectivités. Elles vont être mises à disposition dans les jardineries sous une forme restreinte plus ludique. Enfin, une vidéo a été réalisée sur la taille raisonnée des arbustes.

Ces outils sont disponibles sur : http://www.ecomotives53.fr/ecomotives-53-collectivites-espaces-verts-phyt-eau-propre_les-dechets-verts.phtml et http://www.ecomotives53.fr/ecomotives-53-collectivites-espaces-verts-phyt-eau-propre_la-taille-des-arbustes.phtml

Ce travail auprès des communes est complémentaire au programme Phyt'Eau Propre, porté par le Département et animé par la Chambre d'agriculture sur la sensibilisation à la réduction de l'usage des produits phytosanitaires à destination des particuliers, des collectivités et des agriculteurs. De nombreux outils ont ainsi été développés pour permettre aux collectivités de mettre en œuvre des solutions adaptées à chaque type d'espace vert. En 2017 par exemple, des affiches ont été réalisées sur la gestion différenciée des espaces verts des cimetières et des terrains de sports, afin de faciliter l'entretien de ces lieux sans pesticides. L'ensemble des outils (articles, prospectus, affiches, panneaux et expositions) est disponible sur : http://www.ecomotives53.fr/ecomotives-53-collectivites-espaces-verts-phyt-eau-propre_espaces-verts-phyt-eau-propre_les-outils-de-communication.phtml

• **Convention relais avec le CPIE**

Une convention relais d'une durée de 3 ans a été passée entre l'ADEME et le CPIE dans le cadre du CODEC : le Conseil départemental de la Mayenne n'est donc pas en convention directe avec le CPIE, mais les actions menées doivent permettre de répondre aux objectifs du CODEC notamment sur la réduction des déchets verts. Cette convention vise à :

- Réaliser des démonstrations sur le jardinage au naturel et sur la gestion de pelouse en milieu pavillonnaire notamment lors d'événements et d'animations locales (troc plantes, vide jardin, foire d'automne, distribution de composteurs, animations en déchèterie ou jardinerie, etc.)
- Accompagner la mise en œuvre du compostage collectif
- Créer un parcours pédagogique en lien avec les services municipaux et à destination des parcs

• **Formation des agents de déchèterie sur le compostage et paillage**

Le Département organise des formations à destination des agents de déchèterie sur le jardinage au naturel afin qu'ils deviennent ambassadeurs des bonnes pratiques auprès des citoyens.

Planning

- Initiation puis extension des démonstrations sur le jardinage au naturel : 2010
- Création du site Écomotivés : 2010
- Réalisation des guides pratiques du jardinier : 2010
- Réalisation des vidéos sur le jardinage au naturel : 2010, puis 2017
- Mise en place des formations des agents de déchèterie : 2011, puis 2017
- Convention relai avec le CPIE : 2016

Moyens humains

- 0.3 ETP pour la gestion globale du programme au Conseil départemental
- 1 EPT au CPIE dans le cadre de la convention relai ADEME

Moyens financiers

Budget dédié à ces actions chaque année, hors création et gestion du site www.ecomotives53.fr :

- Démonstrations : 6 000 €
- Guide du jardinier : 1 000 €
- Spots radio : 2 500 €
- Vidéos : 1 000 €

Budget global : 10 500 €

Partenaires mobilisés

- ADEME
- CPIE
- Communautés de communes adhérentes
- Spécialistes du jardinage au naturel

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

- Échelle départementale permettant de faciliter les partenariats avec les acteurs locaux (ESS, chambres consulaires, etc.) qui sont des relais importants pour diffuser des messages et engager des actions au niveau local, mais également de mutualiser les efforts et d'uniformiser le message délivré aux habitants du territoire

- Mise en relation des animateurs prévention de tous les EPCI du département à travers 3 à 4 réunions annuelles
- Association des élus et des agents pour faciliter l'application des actions sur le terrain
- Conventionnement avec certains acteurs pour une action dans la durée (CPIE sur le jardinage au naturel, Emmaüs pour les actions sur le réemploi)
- Valorisation des acteurs dans la communication départementale
- Réalisation d'un bilan annuel des actions engagées
- Forte implication et mobilisation des citoyens
- Regroupement des outils de sensibilisation sur un site internet dédié

Difficultés rencontrées

- Augmentation continue des apports de déchets verts en déchèterie, malgré la dynamique locale
- Effet météo important sur la production de déchets verts (non maîtrisé)
- Des freins culturels sur le jardinage au naturel encore à lever

Recommandations éventuelles

- S'appuyer sur des événements existants pour sensibiliser les usagers.
- Favoriser les démonstrations sur le terrain à une communication média grand public.
- Travailler avec les communes pour développer des solutions alternatives à la déchèterie : mulching, paillage, taille raisonnée, mais aussi don à des maraîchers et méthanisation.

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | ADMINISTRATION PUBLIQUE | MENAGE | EDUCATION ENVIRONNEMENTALE | CAMPAGNE D'INFORMATION | DECHETS VERTS

Dernière actualisation

Février 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr
sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Direction régionale